



**HAL**  
open science

## Le care entre politique paradoxale et morale naturelle

Bernard Conein

► **To cite this version:**

Bernard Conein. Le care entre politique paradoxale et morale naturelle : Discussion. Actes éducatifs et de soins, entre éthique et gouvernance, Jun 2009, Nice, France. hal-03425368

**HAL Id: hal-03425368**

**<https://hal.science/hal-03425368>**

Submitted on 10 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Discussion

Le *care* entre politique paradoxale et morale naturelle

Bernard Conein

Sociologue, Professeur à l'Université de Nice Sophia Antipolis, CNRS Groupe de Recherche en Droit Economie Gestion - GREDEG, Université de Nice Sophia Antipolis, associé au Groupe de Sociologie Politique et Morale - GSPM EHESS-Paris

Les exposés qui font l'objet de cette discussion soulèvent deux questions sur l'éthique du *care* comme perspective politico-morale : la première concerne la place occupée par la sensibilité et le genre, et la seconde porte sur les rapports que le *care* entretient avec la justice. Les deux questions en fait sont étroitement liées puisque selon la place qu'on accorde aux sentiments et au genre, la relation avec la justice diffère.

Concernant la première question, il semble que le *care* contient à titre essentiel, tout au moins au départ, deux composants primordiaux qui rendent son éthique et sa politique soit fragile pour certains, soit au contraire radicalement nouveau selon la place attribuée à chacun des deux composants : le genre et les sentiments.

Concernant la seconde question, la relation que le *care* entretient avec la justice, il semble que le *care* peut être interprété de deux façons selon la distance qu'il entretient avec l'idéal même d'une société juste ou équitable.

Le *care* se présenterait alors comme une politique paradoxale dans son ambition de dessiner une alternative aux théories politiques classiques, sa conception de la politique et de la justice ne s'ajustant que peu aisément aux versions standard du politique et de la justice.

Ces deux questions ne sont pas du tout esquivées par les chercheurs qui travaillent sur le *care*, leur mise en discussion permet d'éviter de tomber dans le risque que signale Margalit<sup>1</sup> dans la conclusion de la *La société décente* : susciter un « débat qui ne cherche pas la vérité mais seulement à créer une atmosphère brûlante, sous pression ».

## La place de la sensibilité

Je voudrais, pour lancer la discussion sur ces questions, contraster deux conceptions du *care* qui cohabitent ou sont au contraire opposées dans les exposés. Une conception forte au sens où elle défend un *care* générique produit d'une morale naturelle qui relève du champ sémantique de la sensibilité et une conception faible ou atténuée qui conçoit le *care* comme un complément de la justice.

Pour la conception forte, la force clivante de l'éthique du *care* serait qu'elle dessinerait un espace politique qui ne se réduit pas à la justice, voir qui est au-delà de la justice, parce qu'il repose sur deux composants, le genre et les émotions. Mais le paradoxe serait que pour de nombreux défenseurs de l'éthique du *care* ces deux éléments constitutifs puissent parfois être considérés maintenant comme des obstacles à sa politisation ou à son intégration à une conception élargie du juste. C'est pourtant le féminisme originel de la voix différente, celui présenté par Carole Giligan, qui donne toute sa force au *care* en rappelant deux exclusions majeures de la justice (aussi bien de l'idéal d'une « société équitable » que de toutes politiques fondées sur une exigence de justice) : la spécificité du comportement moral féminin et la centralité de la sensibilité orientée vers autrui. Bien qu'on trouve des raisonnements proches chez les théories critiques de la justice, comme la théorie de la reconnaissance ou l'analyse de la société décente, sur l'importance des sentiments (Honneth 2007)<sup>2</sup> et de la

---

<sup>1</sup> Margalit A. (1999), *La société décente*, Editions Climats.

<sup>2</sup> Honneth A. (2007), *La réification*, Paris, Gallimard.

sensibilité (Margalit), aucune de ces deux théorisations ne mentionnent jamais comme central le sort fait au féminin en politique.

D'où ma première question : l'atténuation de la place du féminin et de sentiments comme la sollicitude ne conduit-elle pas à faire perdre la partie principale de sa radicalité à la politique du *care* ?

Cette question a déjà été posée par Luca Pattaroni (2005)<sup>3</sup>, quand il souligne que lorsque le *care* est appliqué aux politiques publiques, qu'« il est amené à revêtir des formes qui, éventuellement, font perdre la charge critique de son éthique ».

Je vais essayer de donner quelques éléments pour justifier cet argument, que les deux intervenantes ont par ailleurs discuté, selon lequel l'interrogation sur la politique du *care* doit se lier à une seconde interrogation sur la nature du *care* dans sa relation à la justice.

Le fait qu'une réaction ou un comportement soit moral n'implique pas automatiquement qu'il soit politique. De ce point de vue, l'activité de *care* pourrait participer plus d'une interrogation sur les fondements moraux et cognitifs de la conduite humaine que d'une interrogation proprement politique, tout au moins au sens classique. Il n'est pas assuré qu'une société qui relèverait du *care* et d'une logique des sentiments d'attention, de souci des autres et de sollicitude soit le prolongement d'une société équitable. L'attitude d'attention ou de sollicitude vis-à-vis de la détresse et de la vulnérabilité d'autrui peut être considérée comme un comportement moral naturel non appris, propre aux humains, et qui serait déjà présent chez les enfants de 18 mois (Premack 2007)<sup>4</sup>. Pour Tomasello (2009)<sup>5</sup>, la dimension de l'aide à autrui ne se déduit pas d'une construction sociale (l'éducation) mais se présente comme un « comportement qui émerge naturellement chez les humains ».

## Complément ou au-delà de la justice

Si la composante sentimentale ou émotionnelle du *care* est liée au rapport entre le *care* et la justice, c'est bien que le champ sémantique de la justice ne recoupe pas celui des concepts liés aux sentiments, à la sensibilité et au féminin comme singularité sociale.

Comment alors penser cette spécificité du *care* par rapport à la justice ?

Le fait que le *care* dessinerait au niveau politico-moral un au-delà de la justice peut être en fait interprété de deux façons :

Le *care* complète la justice en comblant les limites de la société équitable.

Le *care* dessine une subversion ou une reconstruction des comportements moraux et politiques qui dessine un espace au-delà de la justice.

L'empressement actuel donc à affirmer que le *care* est politique contournerait alors un argument féministe premier : le *care* n'est pas la justice sauf à adopter l'idée justement que le *care* ne fait que la compléter soit en ajoutant un composant qui lui manquerait (local, sensoriel, relationnel), soit en reconstruisant ce qu'est la justice.

Pour avancer, je ne vois pas d'autre moyen que de se demander que soit pris en compte dans la discussion cet argument assez peu discuté selon lequel que le *care* n'est pas intrinsèquement politique mais infra-politique<sup>6</sup> au sens où sa force critique ne se place pas comme un supplément de la justice. Dans ce cas, le *care* ne complète pas la justice mais se place ailleurs. Il n'y a donc rien de péjoratif dans l'expression infra-politique s'il concerne un mode de conduite essentiel, non appris, et naturel des humains ; il désigne seulement une

---

<sup>3</sup> Pattaroni L. (2005), « Le care est-il institutionnalisable ? », in P. Paperman et S. Laugier (éd.), *Le souci des autres*, Editions de l'EHESS, collection Raisons Pratiques, pp. 177-200.

<sup>4</sup> Premack D. (2007), « Foundations of morality in the infant », *Social Brain Matters*, Editions Rodopi, pp. 161-168.

<sup>5</sup> Tomasello M. (2009), *Why we cooperate ?*, MA : Cambridge, MIT Press. Cf. review by B. McLone (2010), *Biol. Phil.*

<sup>6</sup> On peut prendre infra-politique, au sens de Sperber lorsqu'il caractérise l'approche cognitive d'infra-individualiste pour la distinguer des sociologies cognitives se réclamant de l'individualisme méthodologique.

autre place. On retrouve dans les derniers écrits d'Honneth une telle propension à ne pas restreindre l'oubli de la reconnaissance à sa dimension politique mais à prendre en compte son ancrage dans les comportements du nouveau-né vis-à-vis d'autrui. Je pense et j'admets qu'il s'agit d'un paradoxe : la dimension infra-politique du *care* serait liée à la question du féminin et à l'occultation de la sensibilité, de la façon dont la politique en général a dessiné une frontière intimidante pour les femmes et à tout mode de vie et d'être qui privilégie le sentir et la singularité. Ce point ne concerne donc pas seulement la place marginale (non-reconnaissance) réservée aux activités de soin par les institutions et les organisations, cette place marginale n'étant seulement qu'une conséquence de cette intimidation faite aux femmes de participer pleinement à toutes les activités publiques socialement importantes. La justice n'est plus alors à penser comme quelque chose à supplémenter mais comme une restriction de quelque chose de plus originelle (Buddeberg 2007)<sup>7</sup>. Ce qui supposerait que le *care* se situe à un niveau beaucoup plus constitutif de la vie sociale et beaucoup plus micro au niveau collectif sans pouvoir garantir une extension au niveau communautaire des interdépendances relationnelles.

L'argument selon lequel le *care* perdrait en radicalité s'il n'est pas lié à la justice s'inverserait ici : l'exclusion du féminin et du *care* naturel ferait perdre au *care* toute sa radicalité première de ne pas correspondre au réseau sémantique de la justice.

La conception forte tend à concevoir les activités du *care* au sein des collectifs dyadiques. Le *care* comme phénomène collectif serait l'expression d'une relation singulière qui se conçoit comme une dyade entre un donneur de soin et un récepteur du soin. Cela pose une dernière question : comment le *care* peut-il viser une extension communautaire si le collectif sur lequel il repose est une interdépendance relationnelle dyadique ?

Pourtant il semble que la radicalité du *care* dans la conception forte de la voix différente peut donc se retourner en faiblesse, tout au moins pour les tenants de la conception affaiblie et parmi les théories actuelles du *care* qui veulent éviter de réduire le *care* au genre et au féminin. Aussi bien l'évolution de la pensée chez Gilligan (2010)<sup>8</sup> et chez Tronto (2005)<sup>9</sup>, soutenue par les deux intervenantes, tentent aujourd'hui à défendre une vision du *care* qui reconstitue autrement l'espace de la justice en posant la question des institutions, de la dévalorisation des activités de soin et de la division du travail. Cette faiblesse politique du *care* générique, propre à la conception forte, est-elle une faiblesse de la théorie du *care* elle-même, quelle que soit sa version forte ou faible, ou seulement l'indice d'une difficulté non résolue dans la réflexion politique contemporaine qui ne serait que partiellement reconnue dans les théorisations plus récentes du *care* ? Ou doit-on aussi considérer que l'obstacle serait beaucoup plus profond et toucherait toutes les tentatives de définir un au-delà de la justice qui puisse être encore « politique ».

---

<sup>7</sup> Buddeberg E. (2007), « L'autre de la justice – une autre justice ? », manuscrit.

<sup>8</sup> Gilligan C. (2010), « Une voix différente. Un regard prospectif à partir du passé », *Carole Gilligan et l'éthique du care*, in V. Nurock (éd.), PUF.

<sup>9</sup> Tronto J. (2005), « Au-delà d'une différence de genre », in P. Paperman et S. Laugier (éd.), *Le souci des autres*, Editions de l'EHESS, collection Raisons Pratiques, pp. 25-50.